



Association THAT
Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive
Procès-verbal de l'assemblée générale du 18/03/2023

Ont participé (13) : Sylvain Destephen, Giada Di Giuseppe, Hélène Grelier-Deneux, Valérie Fauvinet-Ranson, Delphine Lauritzen, Virgile Mayo, François Mottais, Mohamed Arbi Nsiri, Gianluca Piscini, François Ploton-Nicollet, Vincent Puech, Françoise Vinel, Vincent Zarini.

Étaient excusés et représentés (38) : Agnès Aliau-Milhaud, Francesca Prometea Barone, Nicole Belayche, Nicole Blanc, Anne Boud'hors, Marie-Odile Boulnois, Adrien Bresson, Alice Cosme, Régis Courtray, Sylvie Crogiez-Pétrequin, Olivier Desbordes, Hélène Eristov, Marie-Christine Fayant, Michel Festy, Luciana Furbetta, Anthony Glaise, Fotini Hadjittofi, Marietta Horster, Stanislas Kuttner-Homs, Sylvie Labarre, Jérôme Lagouanère, Mantè Lenkaitytė Ostermann, Philippe Malinas, Mireille Malosse, Francesco Massa, Annick Martin, Dominic Moreau, Tiphaine Moreau, Sébastien Morlet, Grigorios Papagiannis, Marie Pauliat, Luce Pietri, Maguelone Renard, Guy Sabbah, Annick Stohr-Monjou, Françoise Thelamon, Céline Urlacher-Becht, Laurence Vianès. *Après distribution des pouvoirs, chaque voix des membres présents est comptabilisée au triple.*

Étaient excusés et non représentés (4) : Anne-Marie Bernardi, Jean-Michel Carrié, Henry Fruteau de Laclos, Gaëlle Herbert de la Portbarré-Viard.

L'assemblée générale de l'association Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive s'est tenue le samedi 18 mars 2023 dans les locaux de Sorbonne Université (Maison de la recherche, 28 rue Serpente, 75006, Paris, salle D323). Elle a été précédée :

- par une session scientifique organisée par Vincent Puech et intitulée « La prosopographie de l'Antiquité tardive : un état des travaux en cours » ;

- par la remise du Prix Pierre-Louis Malosse, arrivée à sa cinquième édition. Cette année, la cérémonie se tient en présence de Madame Mireille Malosse et de Monsieur Henri Malosse, frère de Pierre-Louis. Delphine Lauritzen donne la parole à François Ploton-Nicollet (FPN), président du jury, qui annonce la lauréate 2023 : Giada di Giuseppe, pour son mémoire intitulé *Studi sull'epistolario fra Libanio e Basilio*, préparé sous la direction de Gianfranco Agosti et Francesca Prometea Barone à Sapienza Università (Rome). Après avoir exposé les mérites de ce mémoire, FPN donne la parole à Giada di Giuseppe, qui remercie le jury du Prix pour cette récompense.

FPN remet à la lauréate l'attestation et la dotation du Prix. Mme et M. Malosse tiennent aussi à féliciter la lauréate pour son travail.

Avant d'ouvrir la séance, Delphine Lauritzen, présidente de l'association, demande au secrétaire, Gianluca Piscini, le nombre de procurations reçues : 38, dont 6 nominales.

Une fois les procurations nominales distribuées, chacun reçoit deux procurations. Le nombre de suffrages exprimés pour les votes est donc de 39 (13 adhérents + 26 procurations) : toutes les procurations envoyées n'ont pu être distribuées. Il est rappelé que les nouveaux membres ne pourront prendre part au vote qu'après l'approbation de leur adhésion (point III de l'ordre du jour).

Delphine Lauritzen déclare la séance ouverte à 15h10.

Sur proposition du secrétaire, il est décidé d'intervertir les points IV (Élection du Bureau) et V (Demandes de subventions) de l'ordre du jour.

I. Rapport moral de la présidente.....	2
II. Rapport financier des trésorières.....	4
III. Présentation des nouvelles adhésions par le secrétaire.....	14
IV. Demandes de subventions.....	15
V. Élection du Bureau 2023-2025.....	17
VI. Rapport sur l'activité et sur la commercialisation de la <i>Revue d'Études Tardo-antiques</i> (RET).....	18
VII. Organisation de la session scientifique et de l'AG 2024.....	19
VIII. Questions diverses.....	19

I. Rapport moral de la présidente

Bonjour à toutes et à tous,

Et tout d'abord un grand merci aux personnes présentes ainsi qu'à celles qui ont envoyé un pouvoir pour l'AG d'aujourd'hui. Nous sommes un peu plus nombreux que d'habitude, ce qui est bon signe vis-à-vis du degré d'implication des membres de THAT par rapport à leur association. Je commencerai par souligner, cette année encore, la bonne marche relative au fonctionnement et à la vie de notre association, ce qui me conduit à remercier, avec un très grand plaisir, les collègues qui rendent cela possible.

Deux réunions de Bureau se sont tenues depuis la dernière AG. La première a eu lieu le 4 octobre 2022 sur Zoom. Lors de cette réunion de rentrée, il a notamment été décidé de ne pas reconduire la candidature de THAT à l'un des postes d'association vice-présidente au sein du Directoire du réseau d'associations Antiquité-Avenir. Je rappelle pour mémoire que les mandats au Directoire sont de trois ans, renouvelables chaque année par tiers. Chaque année, THAT a donc la possibilité de présenter de nouveau sa candidature si le Bureau juge opportun de revenir au Directoire d'AA dans le futur. La majeure partie des discussions avait par ailleurs concerné la commercialisation des volumes papier de la *RET*. La date de l'AG avait été fixée et l'organisation de la session scientifique confiée à Vincent Puech confirmée. La seconde réunion, toujours sur Zoom, a réuni le Bureau il y a quelques jours, le 13 mars 2023. L'objectif principal était de préparer l'AG d'aujourd'hui, en particulier en proposant une liste de candidates et de candidats aux différentes fonctions et mandats en vue de l'élection pour le renouvellement du Bureau. Les résultats de l'action de Stanislas Kuttner-Homs concernant la commercialisation des volumes papier de la *RET* ont également été exposés et approuvés.

Sur le volet de la communication au sein de l'association, le Bulletin 2022 est paru en décembre grâce aux efforts de Luciana Furbetta. Cette date semble être un bon 'timing' dans la mesure où les membres de l'association reçoivent le pdf avant les vacances de Noël et peuvent ainsi le lire tranquillement au coin du feu. De plus, il est assorti du rappel que la cotisation de l'année suivante est due en janvier, soit quelques jours plus tard, ce qui donne à nos chers membres la satisfaction de pouvoir s'acquitter dans les temps de leur cotisation.

Je souhaiterais saluer, cette année encore, le travail remarquable de sérieux et d'efficacité de notre trésorière, Céline Urlacher-Becht, secondée par Hélène Grelier-Deneux. À titre personnel – et je n'ai pas dû être la seule à l'apprécier – j'ai particulièrement goûté l'email de confirmation que ma cotisation était parvenue à bon port : je me trouvais donc en règle avec les comptes de l'association et en paix avec ma conscience.

Sur le plan scientifique, nos membres ont comme à l'accoutumée produit ouvrages et articles qui font honneur à notre association. Cette année, la palme revient sans aucun doute à Céline Urlacher-Becht qui, non contente d'être la trésorière d'exception que j'évoquai à l'instant, a aussi réussi à mener à bien son *Dictionnaire de l'épigramme de l'Antiquité grecque et romaine*, œuvre monumentale publiée chez Brepols à laquelle ont contribué plusieurs membres de THAT. J'ai ainsi l'immense plaisir de présenter toutes les félicitations de la part de l'Association à Céline, auxquelles j'ajoute les miennes propres sur un mode plus personnel.

Autre belle réalisation : le jury Pierre-Louis Malosse, réuni de nouveau cette année par François Ploton-Nicollet en accord avec notre présidente d'honneur Françoise Thelamon, a décerné pour la 5^e fois le prix éponyme à une étudiante de Master talentueuse, Giada di Giuseppe ici présente que je me permets de féliciter une nouvelle fois pour son travail de très grande qualité. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'association et espérons la publication prochaine de son mémoire dans la collection Pierre-Louis Malosse de la *RET*.

Quant à la revue de l'association, la *RET (Revue des Études Tardo antiques)*, la tomaine actuelle est en cours, quoique accusant un retard que, j'espère, la Rédaction parviendra à rattraper prochainement. J'ai par ailleurs le plaisir de vous faire part de la parution imminente du Supplément 10 de la *RET* intitulé *La Bible, les Pères et l'histoire de la langue grecque. Hommage à Marguerite Harl*, sous la direction de Hélène Grelier-Deneux et Françoise Vinel auxquelles j'adresse ici toutes mes félicitations. Tous mes remerciements vont également à François Mottais pour son aide dans la réalisation éditoriale de ce volume.

Mais tout cela n'aurait pas été possible sans le dévouement de notre secrétaire général, Gianluca Piscini. C'est lui qui, pendant 4 ans, a tissé chaque semaine, presque chaque jour, le lien qui rassemble tous les membres de notre association. La partie émergée de l'iceberg, vous la connaissez tous : ce sont ses mails de diffusion de l'information scientifique, annonces de colloques, parution de livres, manifestations diverses, relais des annonces en provenance du Réseau Antiquité Avenir, annonces de postes etc... Mais, par-dessous, c'est tout un travail moins visible qu'il a également mené de front, incluant la rédaction et la diffusion des procès-verbaux des réunions de Bureau et des assemblées générales ainsi que la partie la plus lourde, l'organisation de ces dernières, avec la récolte et la mise en forme pour la présentation face à vous, chers participantes et participants à l'AG – et merci de tout cœur d'être là – des pouvoirs, des demandes de subventions, des nouvelles adhésions et de l'organisation des votes le cas échéant. Gianluca, tout simplement, merci.

Je conclurai mon rapport moral de cette année en prenant une perspective plus large, qui envisage une période plus longue, celle d'une décennie passée à œuvrer au Bureau 'exécutif' de THAT, 6 ans en tant que secrétaire générale puis 4 ans comme présidente. Laissez-moi vous remercier, toutes et tous, pour cette expérience qui m'a beaucoup enrichie à tous les points de vue, scientifique, administratif (si, si...), humain aussi et surtout. « Non, rien de rien, non, je ne regrette rien » mais il est maintenant temps de tourner la page. Place aux jeunes, aux nouvelles et aux nouveaux dont vous découvrirez les noms au moment du vote pour le renouvellement du Bureau et lors du point sur la Rédaction de la *RET*. C'est là une bien belle perspective pour notre chère THAT !

Le rapport moral est mis au vote par le secrétaire :

- qui s'abstient ? [la présidente]
- qui vote contre ? [personne]

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins une abstention (celle de la présidente).

II. Rapport financier des trésorières

Bilan financier de l'année 2022

I. Perspective globale

Le solde disponible au début de l'exercice 2022 se montait à **4710,29 euros**.

	Recettes	Dépenses	Bénéfice
2022	3080,00 €	1801,84 €	1278,16 €
2021	4679,12 €	2608,98 €	2070,14 €
2020	2395,80 €	2514,75 €	-118,95 €
2019	2645 €	1445,33 €	1199,67 €
2018	2081,76 €	1519,43 €	562,33 €
2017	2471,92 €	2389,04 €	82,88 €
2016	2604,58 €	2532,48 €	72,10 €

A la date du 31 décembre 2022, le compte de l'association était créancier de **5989,25 € (+62,27 € d'argent liquide)**.

Ce très bon bilan tient, comme celui de l'année 2021 :

- aux revenus importants apportés par les abonnements à la *RET* (même si ce montant a diminué pour les raisons évoquées *infra*) ;

- d'autre part, à plusieurs dépenses non advenues (publications des mémoires du *PPLM* 2020, 2021 et 2022 – 2000 euros ; *RET* vol. 2021/2022 – 400 euros ; supplément de la *RET* édité par H. Grelier et F. Vinel – 400 euros ; deux subventions accordées en 2022 en attente de versement).

II. Recettes : vision d'ensemble (3080,00 € vs 4679,12 € en 2021)

1. Les cotisations

Les recettes issues des cotisations s'élèvent, en 2022, à **2430 euros** (contre **2315 euros** en 2021 et **2330€** en 2020 ; pour mémoire, ce dernier chiffre était en nette augmentation par rapport à toutes les années antérieures, notamment 2018 où seulement 1825€ avaient été perçus ; 1985€ en 2017).

La **hausse apparente** doit être nuancée : elle est due à l'augmentation du montant de la cotisation (passée à 25 euros en 2022 au lieu de 20 euros pour les 'personnes morales'). De fait, le nombre d'adhérents à jour de cotisation a diminué : 94 adhérents étaient à jour de cotisation fin 2022, contre 111 fin 2021 (mais 83 en 2019 ; 87 en 2018 ; 93 pour 2017 ; 99 en 2016).

NB : Les cotisations s'élevaient au nombre de 113 en 2014 ; 110 en 2013 (sur 140 membres en 2013), 90 cotisations en 2012 ; 87 en 2011 ; 83 en 2010 ; 56 en 2009.

2. Les abonnements de soutien à la *RET* (la revue étant gratuite)

Une autre source d'apport financier particulièrement lucrative est constituée par les **abonnements d'une dizaine de bibliothèques à la *RET***. Ces abonnements, gérés par Valérie Fauvinet-Ranson, incluent l'accès à la toison annuelle de la *RET* et aux *Suppléments* (mais non au volume de la collection P.-L. Malosse paru à ce jour).

Pour mémoire, voici la formule proposée aux bibliothèques en 2022 :

- l'année 2020 (50 € pour tous les numéros parus en 2020).
- l'année 2021 (50 € pour tous les numéros à paraître en 2021).
- un abonnement annuel rétrospectif (50 € par an). Année(s) demandée(s) :
- un abonnement rétrospectif pour la totalité des numéros parus (300 €)

L'**apport financier** constitué par ces abonnements est **très important**. Un grand merci à Valérie Fauvinet-Ranson pour son dynamisme et son engagement !

Détail des abonnements souscrits en 2022 :

N°	Date facture	Organisme	Montant	Date de règlement
1	5 janvier	Fribourg (Suisse)	50	31 janvier
2	18 janvier	Pavie	50	28 février
3	22 avril	Groningen	350	21 octobre
4	13 octobre	Yale University Library	50	9 novembre
5	26 novembre	Princeton University Library	50	16 novembre
6	22 novembre	Université de Liège	50	23 décembre
		Total	600 €	+ 50 euros (facture 11/2021)

Pour comparaison, détail des abonnements souscrits en 2021 :

N°	Date facture	Organisme	Montant	Date de règlement
1	1-février	Sorbonne (remplace facture 02/2020)	350	20-octobre
2	2-février	ENS	350	13-juillet
3	3-février	Princeton	100	18-février
4	4-février	EFA	100	16-février
5	2-mars	Bâle	50	26-mars
6	2-mars	Fribourg	50	15-mars
7	16-septembre	Yale	350	6-octobre
10	12-octobre	Yale	50	17-novembre
11	15-octobre	Ecole nationale des Chartes	100	2-décembre
12	27-novembre	Liège	50	11-mars-2022
13	27-décembre	Sorbonne (RET 2022)	50	facture non payée
		Total	1600	1550 € perçus en 2021

A titre de comparaison : 50€ en 2020 – 150 euros en 2019 ; 100€ pour 2018-2019 et 50€ pour 2019-2020 par anticipation

On constate une **diminution** de cette manne financière par rapport à 2021, ce qui est assez logique puisque le nombre d'abonnements rétrospectifs souscrits est en nette diminution.

Autre point d'attention : à la date de l'AG, en 2023, seule une bibliothèque a renouvelé son abonnement. Valérie Fauvinet-Ranson n'a pas encore pu relancer les bibliothèques 'fidèles' car **l'association n'a aucun nouveau numéro à leur proposer.**

Pour redynamiser cette source de recettes, nous préconisons :

- la création d'un nouveau formulaire d'abonnement précisant que l'abonnement de soutien à la *RET* inclut l'accès aux volumes de *Supplément* (voir la proposition en annexe du rapport financier – Annexe 2) ;
- un démarchage encore plus actif des bibliothèques ;
- la commercialisation des volumes de la collection *PPLM* (25 euros / volume).

III. Dépenses, vision d'ensemble (1800,84 € vs 2608,98 € en 2021)

Bilan des principales dépenses de 2022 :

1. Quatrième édition du Prix P.-L. Malosse : 400€ attribués au lauréat 2022 (Jean-Baptiste Godlewski)

2. Frais de mise en page de la RET (versements à Arun Maltese) : **400€** pour le numéro 10 de la *RET* (2020/2021)

NB : Théoriquement, l'association a l'habitude de verser un forfait annuel 400€ pour la publication de 12 articles dans la Revue (voire plutôt 13). Ce point a été appelé lors de l'AG du bureau du 16 novembre 2017.

3. Frais de transports et frais de repas (AG) : 439,48 euros

4. Cotisation à l'Association Antiquité-Avenir : 75€

5. Frais d'hébergement internet du site THAT et de la RET (somme avancée par A. Moreau) et

rémunération d'A. Moreau (300 euros) : 441 €

6. Subventions : 600 € Ces dépenses sont reportées sur le budget 2023]

Pour mémoire, l'unique subvention votée par l'AG 2022 en vue d'un versement en 2022 n'a été débloquée à la date de l'AG 2023 (subvention de 300€ demandée par Gianluca Piscini pour la publication de la monographie issue de sa thèse).

L'AG 2022 a également voté la reconduction de la subvention pour les Rencontres de Patristique prévues en juin 2023 demandée par R. Courtray, à condition que celle-ci soit versée en 2023.

IV. Bilan des comptes 2022 :

Crédit	Débit	
3080,00 € dont un reliquat de 2021 de 4710,29€ sur le compte + 66,5€ d'argent liquide	1801,04 €	1278,96 €
		SOLDE réel au 31 décembre 2022 : 5989,25€ + 66,5€ de liquide = 6055,75 €

V. PROSPECTIVE : Budget 2023

- D'importants **frais de publication** sont à toujours prévoir : **3200 euros** [ce chiffre est en nette hausse : cela doit nous alerter sur le retard pris dans les publications !]

RET 2021/2022 : 400 €

Supplément de le RET préparé par H. Grelier et F. Vinel : 400 €

Mémoires PPLM (édition 2020 à 2022) : 800 (2020 Mahé) – 800 (2021 Cosme et Stoklosa) – 400 (2022 Godlewski) – 400 (2023 Di Giuseppe)

Pour mémoire : il est souhaitable que les organisateurs de la session scientifique soient en capacité de financer par leurs institutions (universités...) le *Supplément* issu de la session scientifique.

- **Frais liés à la gestion du site de l'association** (300 € – rémunération d'A. Moreau) et hébergement du site OVH (150 €)

- **Frais bancaires** : 50 euros

- **Cotisation Antiquité-Avenir** : 75 euros

- **Frais liés à la tenue de l'AG en présentiel** : 500 euros

- **Récompense du prix P.-L. Malosse** : 400 euros

- **Subventions accordées lors de l'AG 2022** (cf. *supra*) : 600 euros

Dépenses « modulables » :

- **Subventions accordées lors de l'AG 2023** (organisation de colloques ; publication) : cf. les décisions prises lors de la suite de l'AG.

Remarques conclusives :

1. Nous souhaitons **alerter sur le retard pris dans les publications** ; cela n'a pas seulement pour conséquence de 'bloquer' une partie de l'argent disponible sur le compte de l'association, mais

aussi d'entraver la commercialisation de la *RET* : il est impossible de démarcher les bibliothèques en l'absence d'un nouveau numéro de la tomaison annuelle.

2. Dans les conditions actuelles, **les rentrées d'argent dues à la commercialisation de la *RET* vont s'essouffler** : pour que cette rentrée d'argent soit pérenne et à la hauteur des ambitions de l'association, il faudrait, d'une part, augmenter le nombre de bibliothèques abonnées, de l'autre, lancer une véritable politique de commercialisation des volumes de *Supplément* et de la collection *PLM*. La commercialisation des volumes imprimés fait l'objet d'une réflexion nourrie : il faudrait qu'il en aille de même des livres numériques. L'AG pourrait confier à Valérie Fauvinet-Ranson un mandat spécifique qui favoriserait ses démarches, tout en reconnaissant le travail exceptionnel qu'elle a déjà accompli.

ANNEXE 1 – Détail des dépenses pour l'année 2022

03/01/2022	Cotisation		25,00
10/01/2022	Frais bancaires	3,78	
11/01/2022	Cotisation		15,00
26/01/2022	Cotisation		40,00
31/01/2022	Cotisation		20,00
31/01/2022	Université de Fribourg (RET 2022)		50,00
01/02/2022	Cotisation		25,00
02/02/2022	Cotisation		25,00
03/02/2022	Cotisation		25,00
07/02/2022	Cotisation		150,00
08/02/2022	Cotisation		50,00
09/02/2022	Cotisation		140,00
10/02/2022	Frais bancaires	3,78	
11/02/2022	Cotisation		50,00
14/02/2022	Cotisation		50,00
16/02/2022	Cotisation		25,00
17/02/2022	Cotisation		25,00
22/02/2022	Cotisation		20,00
28/02/2022	Cotisation		80,00
28/02/2022	Unive de Pavie (RET 2022)		50,00
01/03/2022	Cotisation		65,00
04/03/2022	Cotisation		60,00
08/03/2022	Cotisation		25,00
10/03/2022	Frais bancaires	3,78	
11/03/2022	Université de Liège (RET 2022)		50,00
15/03/2022	Cotisation		25,00
16/03/2022	Cotisation		25,00
16/03/2022	Cotisation Antiquité Avenir	75,00	
16/03/2022	Cotisation		515,00
22/03/2022	Cotisation		25,00
07/04/2022	Cotisation		25,00
11/04/2022	Frais bancaires	3,78	
19/04/2022	Cotisation		25,00
22/04/2022	Cotisation		25,00
02/05/2022	Cotisation		25,00
03/05/2022	Cotisation		25,00
10/05/2022	Frais bancaires	3,78	
16/05/2022	Cotisation		25,00
17/05/2022	Cotisation		75,00
18/05/2022	Cotisation		45,00
23/05/2022	Cotisation		65,00
27/05/2022	Remboursement repas AG	45,00	
27/05/2022	Remboursement déplacement AG	163,00	
29/05/2022	Remboursement déplacement AG	231,48	
01/06/2022	Prix Malosse 2022	400,00	
09/06/2022	Cotisation		50,00

10/06/2022	Frais bancaires	3,78	
15/06/2022	Cotisation		320,00
23/06/2022	Cotisation		25,00
11/07/2022	Frais bancaires	3,78	
14/07/2022	Cotisation		15,00
15/07/2022	Cotisation		15,00
19/07/2022	Cotisation		25,00
10/08/2022	Frais bancaires	3,78	
10/09/2022	Frais d'hébergement du site internet	441,00	
	Remboursement A. Moreau		
12/09/2022	Frais bancaires	3,78	
10/10/2022	Frais bancaires	3,78	
21/10/2022	Université de Gröningen (RET)		350,00
08/11/2022	Cotisation		25,00
09/11/2022	Abon. Yale University Library RET 2022		50,00
10/11/2022	Frais bancaires	3,88	
16/11/2022	Abonnement Princeton (RET 2022)		50,00
19/11/2022	Virement A. Maltese RET 10 20/21	400,00	
12/12/2022	Frais bancaires	3,88	
23/12/2022	Abonnement Univ. Liège (RET 2022)		50,00
24/12/2022	Cotisation		15,00
30/12/2022	Cotisation		100,00
	TOTAUX	1801,04	3080,00

Formulaire d’abonnement à la *RET* (Revue des études tardo-antiques) et aux volumes de *Supplément*

à adresser à

Madame Valérie Fauvinet-Ranson
77, rue de Rome
75017 Paris

v.fauvinet-ranson@wanadoo.fr

.....
nom de l’organisme ou institution

.....
adresse postale

.....
URL du site Internet

Liste des numéros disponibles :

- *Revue des études tardo-antiques* : 10 numéros

- *Supplément* : 9 numéros

- [Supplément 1](#) (*Réseaux sociaux et contraintes dans l’Antiquité Tardive*).
- [Supplément 2](#) (*Les dossiers de la Correspondance d’Ambroise*).
- [Supplément 3](#) (EN ΚΑΛΟΙΣ ΚΟΙΝΟΙΠΑΓΙΑ. *Hommages à la mémoire de P.-L. Malosse et J. Bouffartigue*).
- [Supplément 4](#) (*Poésie et Bible aux IV^e-V^e siècles*).
- [Supplément 5](#) (*Canistrum ficis plenum. Hommages à Bertrand Lançon*).
- [Supplément 6](#) (*Figures du premier Christianisme*).
- [Supplément 7](#) (ΗΘΙΜΕΝΙ ΑΑΩΝ. *Studies in Honor of Robert J. Penella*).
- [Supplément 8](#) (*Les « lieux » de l’épigramme latine tardive : vers un élargissement du genre*).
- [Supplément 9](#) (*Cassiodore et l’Italie ostrogothique: regards croisés sur les sources*).

- **Un volume dans la collection *PPLM* (Prix Pierre-Louis Malosse) :**

- [PPLM 1](#) (Alexey Morozov, *Le dossier de Simon de Samarie dans la Réfutation de toutes les hérésies du Pseudo-Hippolyte* (16 juillet 2020).

1/2

souscrit un abonnement de soutien à la *Revue des Études Tardo-antiques* pour...

- Un abonnement pour l'année en cours (*RET* et *Supplément*) : 50 € par an
- Un volume de collection *PPLM* : 25 € par volume
- Un abonnement rétrospectif pour la totalité des numéros parus (10 volumes de la *RET* et 9 suppléments) (350 €)

Règlement*...

- par chèque bancaire ci-joint**, à l'ordre de « Association THAT »
- par virement bancaire à
Association THAT
IBAN : FR76 1027 8039 0000 0206 0470 176
BIC : CMCIFR2A
- sur présentation de facture, type de règlement à préciser.

* Un reçu sera adressé dès encaissement.

** Uniquement tiré sur une banque sise en France.

Adresses électroniques de l'abonnement (pour recevoir l'annonce des parutions) :

.....@.....

.....@.....

.....@.....

IP devant être reconnues lors de la connexion au site (pour accès direct au téléchargement des articles) :

Indiquer lisiblement chaque IP (4 séries de 1 à 3 chiffres, séparées par des points, ex. 271.8.133.22) ou bien une plage d'IP (par ex. 271.8.133.18-33).

Date :

Nom et signature du responsable (avec, si possible, cachet de l'organisme) :

- Le rapport financier est mis au vote.*
- *qui s'abstient ? [la trésorière et la trésorière adjointe]*
 - *qui vote contre ? [personne]*

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions (celles des trésorières).

III. Présentation des nouvelles adhésions par le secrétaire

Delphine Lauritzen donne la parole à Gianluca Piscini (GP), secrétaire, pour qu'il présente à l'assemblée les demandes d'adhésion reçues au cours de l'année.

GP commence par présenter la lauréate du Prix Pierre-Louis Malosse, dont l'adhésion est déjà effective et n'est pas soumise au vote de l'AG :

– Giada DI GIUSEPPE

Doctorante, Université de Modène (UniMoRE)

Axes de recherche : épistolaire entre Libanios et Basile

GP annonce ensuite qu'il a reçu cinq demandes d'adhésion :

– Sylvain DESTEPHEN

Maître de conférence d'Histoire romaine à l'Université Paris Nanterre

Axes de recherche : Prosopographie, épigraphie, histoire du genre, histoire des institutions, histoire de la mobilité.

Parrainée par : Delphine Lauritzen et Vincent Puech

– Nastasia FOUILLET

Doctorante contractuelle à Sorbonne Université

Axes de recherche : L'écriture de l'histoire dans *l'Histoire Nouvelle* de Zosime.

Parrainée par : Sébastien Morlet et la Présidente

– Francesco LUBIAN

« Professore associato » de Langue et littérature latines à l'Université de Padoue

Axes de recherche : Les genres de la poésie latine tardive, notamment épigramme et épique ; épistolographie de la latinité tardive ; Ambroise de Milan.

Travaux en cours : Édition critique, traduction et commentaire sur le *Metrum super Numerum* du poème de l'*Heptateuchos* ; commentaire sur l'épître 107 de Jérôme ; le mouvement dans le *Peristephanon* de Prudence.

Participation à des entreprises collectives : Membre associé de l'UR 4377 – Université de Strasbourg et G.I.R.P.A.M. ; membre du groupe de recherche Tra.Pat. (Traditio Patrum) – Università di Udine.

Parrainé par : Michele Cutino et Luciana Furbetta

– Virgile MAYO

Doctorant en Histoire à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

Axes de recherche : politique ; société ; sociétés romano-barbares ; conflit ; identité ; cohésion sociale ; idéologie ; correspondances. Thèse de doctorat en cours (2021-2024) : « Conflits et identités dans l'Italie ostrogothique (489-554) ».

Parrainé par : Vincent Puech et Valérie Fauvinet-Ranson

– Marie-Emmanuelle TORRES

Doctorante en histoire byzantine à Aix-Marseille Université

Axes de recherche : discours sonores ; propagande ; oralité, paysage sonore ; histoire et théologie du son ; histoire de l'audition ; performance / expérience ; corporalité, sensorialité ; public et auditoire. Thèse en cours : « Musique et pouvoir à Byzance. Pour une approche du paysage sonore byzantin (Ve -XIIe s.) » (dir. Elisabeth Malamut et Julien Ferrando)

Parrainée par : Delphine Lauritzen et Gaëlle Herbert de la Portbarré-Viard

Les adhérents sont appelés à se prononcer sur les demandes d'adhésion.

Mises aux voix de manière collective, ces nouvelles demandes d'adhésion préalablement approuvées par le Bureau de l'association sont confirmées à l'unanimité par l'AG et deviennent en conséquence effectives.

DL se réjouit de la vitalité de l'association, qui suscite chaque année de nouvelles adhésions.

Par ailleurs, la liste des membres (4) ne faisant plus partie de l'association à compter de cette AG en raison d'un non-paiement de leur cotisation réitéré pendant plusieurs années consécutives est la suivante : Pierre Castan, Gillian Glass, Hervé Inglebert et Bérénice Verhelst.

IV. Demandes de subventions

[M. A. Nsiri quitte la séance]

Delphine Lauritzen (DL) donne la parole à Gianluca Piscini (GP) pour qu'il présente les demandes de subvention présentées à THAT.

GP annonce que l'association a reçu trois demandes de subventions :

1) Valérie Fauvinet-Ranson (VFR) demande une subvention de 300€ pour un voyage d'étudiants à Naples et en Campanie (L1-M2), du 19 au 26 mai 2023. GP cède la parole à VFR pour qu'elle présente sa demande ;

2) Sylvie Crogiez-Pétrequin demande une subvention de 500€ pour le Colloque SOPHAU sur le programme de l'agrégation externe d'histoire « Gouverner un empire (284-410 de notre ère) », qui se tiendra à Tours les 2 et 3 juin 2023 et qui sera organisée par l'Université de Tours, la SOPHAU, l'UR Crises (Montpellier), l'UR Cethis (Tours), le Département Histoire (Tours) et l'UFR Arts et Sciences Humaines (Tours).

3) Sylvie Crogiez-Pétrequin réitère également sa demande d'une subvention de maximum 300€ pour une mission, dans le cadre de la préparation de l'édition du livre 1 du *Code Théodosien*. Cette demande avait été présentée à l'AG en 2022, mais elle avait été refusée. Sylvie Crogiez-Pétrequin

apporte quelques précisions à l'appui de sa demande : le co-auteur, Pierre Jaillette, ne peut demander une subvention à son université, étant à la retraite ; l'entreprise du *Code Théodosien* est un des grands chantiers de THAT, qui n'a jamais reçu de financement et dont la publication a déjà dû être reportée suite à la décision de l'AG 2022 et serait encore reportée faute de financement. Concernant la proposition, avancée par l'association lors de l'AG 2022, de financer la publication du volume, Sylvie Crogiez-Pétrequin précise que l'éditeur Brepols a déjà accepté la publication sans demander aucune subvention.

Les trois demandes sont discutées par l'assemblée.

DL rappelle le principe d'exemplarité, qui inviterait à la prudence avant de financer un déplacement personnel, mais souligne également le bien-fondé de l'argument avancé par Sylvie Crogiez-Pétrequin à propos des « Grands chantiers ».

Vincent Puech (VP) rappelle deux principes importants dans l'attribution des financements, à savoir le caractère collectif de la demande et le rôle que THAT peut avoir dans la constitution de dossiers de financements.

Sylvain Destephen informe l'AG que le colloque de la SOPHAU est déjà financé par cette association et que ses participants ont été également invités à solliciter leurs universités. VP attire cependant l'attention sur l'intérêt pour THAT de soutenir un programme de concours qui accorde une place si considérable à l'Antiquité Tardive, mais également une initiative à visée pédagogique, pour les étudiants, comme celle de VFR ; il exprime cependant quelque perplexité sur la possibilité d'accorder une subvention à une mission individuelle comme celle de Sylvie Crogiez-Pétrequin.

Vincent Zarini estime que l'attribution d'un label comme « Grand chantier » n'est pas nécessairement liée à un financement.

VFR rappelle que du temps du GDR, puisque l'état des finances le permettait, on pouvait accorder des subventions à des réunions d'équipes de travail. François Ploton-Nicollet précise qu'autrefois, on ne devait financer ni le site internet, ni le Prix Pierre-Louis Malosse. En ce qui concerne la demande de Sylvie Crogiez-Pétrequin, il ajoute que si tous les chantiers ne demandent pas de subvention, beaucoup d'entre eux sont peu vivants ou assez récents, tandis que celui du *Code théodosien* remonte à l'époque du GDR et touche à l'identité même de l'association THAT.

Les membres réunis n'ayant pas d'autres remarques, DL propose de mettre au vote les trois demandes séparément.

1) la demande de VFR pour financer un voyage d'étudiants est mise au vote.

- *qui s'abstient ? 1*
- *qui vote contre ? [personne]*

La demande est approuvée à l'unanimité, moins une abstention (celle de la porteuse de la demande).

2) La demande de Sylvie Crogiez-Pétrequin pour financer le colloque de la SOPHAU est mise au vote.

- *qui s'abstient ? 2*
- *qui vote contre ? [personne]*

La demande est approuvée à l'unanimité, moins deux abstentions.

L'AG demande par ailleurs à Sylvie Crogiez-Pétrequin à ce que le logo THAT figure dans les actes de la journée.

3) La demande de Sylvie Crogiez-Pétrequin pour financer les déplacements liés à la publication du Code Théodosien est mise au vote.

- qui s'abstient ? 7
- qui vote contre ? 4
- qui vote pour ? 1

La demande est refusée avec 4 votes contraires, 1 favorable et 7 abstentions.

Plusieurs membres tiennent à préciser que la raison de leur abstention ou de leur vote contraire était la présentation à une même AG de deux demandes de subvention de la part d'une même personne.

V. Élection du Bureau 2023-2025

[S. Destephen, G. Di Giuseppe et V. Zarini quittent la séance]

Delphine Lauritzen (DL) rappelle que le mandat de deux ans du Bureau actuel arrive à son terme et qu'il était donc nécessaire de procéder à l'élection du Bureau 2023-2025.

Avant d'annoncer la liste des candidats, la présidente propose de donner un mandat particulier à Valérie Fauvinet-Ranson, qui accepte de continuer à s'occuper des abonnements de la *RET*. Après une courte discussion, l'assemblée propose de créer un deuxième poste de vice-présidente : Valérie Fauvinet-Ranson accepte.

DL annonce la liste des candidats.

Halima Benchikh Lehocine
Alice Cosme
Sylvie Crogiez-Pétrequin
Valérie Fauvinet-Ranson
Luciana Furbetta
Anthony Glaise
Hélène Grelier-Deneux
Christophe Guignard
Gaëlle Herbert de la Portbarré-Viard
Benoît Jeanjean
Stanislas Kuttner-Homs
Delphine Lauritzen
Laurie Lefebvre
François Mottais
Gianluca Piscini
François Ploton-Nicollet
Vincent Puech
Jacques Schamp
Céline Urlacher-Becht

Conformément aux statuts (article 8 modifié), la présidente d'honneur (Françoise Thelamon) et les anciens présidents (Eugenio Amato, François Ploton-Nicollet, Bernard Pouderon) sont membres de droit du Bureau.

Au sein du Bureau, les membres suivants assureront des fonctions nécessaires à la direction et à la vie de l'association :

François Ploton-Nicollet : Président
Delphine Lauritzen : Vice-présidente
Valérie Fauvinet-Ranson : Vice-présidente en charge des abonnements à la *RET*
François Mottais : Secrétaire général
Alice Cosme : Secrétaire adjointe en charge du site internet
Luciana Furbetta : Secrétaire adjointe en charge du Bulletin
Céline Urlacher-Becht : Trésorière
Hélène Grelier-Deneux : Trésorière adjointe
Stanislas Kuttner-Homs : Trésorier adjoint en charge de la commercialisation de la *RET*

Le vote se fait à bulletins secrets.

Le dépouillement est confié à Virgile Mayo, Gianluca Piscini étant scrutateur.

Sur 27 suffrages exprimés, 27 sont favorables.

Le nouveau Bureau restreint est donc élu à l'unanimité et prend immédiatement ses fonctions.

La présidente sortante, Delphine Lauritzen, cède la présidence de séance au président nouvellement élu, François Ploton-Nicollet.

François Ploton-Nicollet remercie l'AG pour la confiance qu'on lui accorde pour un deuxième mandat.

VI. Rapport sur l'activité et sur la commercialisation de la Revue d'Études Tardo-antiques (RET)

Le directeur Eugenio Amato étant absent, François Ploton-Nicollet cède la parole à Delphine Lauritzen, en sa qualité de co-directrice de la *RET* (les 2 autres co-directeurs, Sylvie Crogiez-Pétrequin et Giampiero Scafoglio, ne sont pas non plus présents à l'AG). DL commence par s'excuser au nom de l'équipe de la Rédaction de la *RET* du retard pris dans la tomaison annuelle de la revue. Elle indique que le principal problème est le manque de proposition d'articles. La plupart des membres de THAT ne savent même pas qu'ils ont la possibilité de publier dans la *RET*, alors que celle-ci est la propre revue de l'association. Un effort de communication conjoint à THAT et à la *RET* est donc plus que souhaitable. Deux bonnes nouvelles sont cependant à annoncer. La première est la collaboration entre plusieurs membres du Bureau pour trouver enfin un dénouement positif à la commercialisation des volumes de la *RET*, à la fois en ligne et en version papier. La seconde est le renforcement de la Rédaction : Halima Benschick-Lehocine, Adrien Bresson et Marie-Emmanuelle Torrès nous rejoignent à la *RET*. Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe !

VII. Organisation de la session scientifique et de l'AG 2024

[F. Vinel, V. Puech et V. Mayo quittent la séance]

François Ploton-Nicollet demande si quelqu'un parmi les présents souhaite se porter volontaire pour l'organisation de la prochaine session scientifique.

Faute de propositions, l'AG donne mandat au Bureau pour faire appel à d'autres membres de l'association.

Il est décidé d'attendre de consulter l'organisateur de la session pour fixer la date de l'AG 2024. Cependant, les présents conviennent qu'il serait préférable qu'elle se tienne au mois de mars.

VIII. Questions diverses

François Ploton-Nicollet informe l'assemblée de deux points abordés lors de la réunion du Bureau du 13 mars 2023 :

1) les membres du Bureau estiment qu'il est nécessaire de clarifier les rapports entre la *RET* et l'association, surtout en vue des revenus liés à sa commercialisation. Une modification du règlement intérieur devrait être suffisante.

La mesure est adoptée à l'unanimité, et l'AG donne mandat au Bureau pour rédiger un avenant au règlement intérieur de l'association THAT, dans le but de clarifier les relations entre cette dernière et la Revue des Études Tardo-antiques.

2) suite à la discussion menée lors de la dernière AG, le Bureau est en train de finaliser une lettre pour les jurys d'agrégation de Lettres Classiques et Grammaire, concernant l'importance d'inclure la littérature tardive grecque dans les programmes. Cette lettre sera assortie d'une liste de propositions argumentées.

Valérie Fauvinet-Ranson propose d'organiser un voyage d'association. L'AG approuve l'idée et propose d'en rediscuter pour les années à venir.

En l'absence d'autres questions, le président remercie les membres pour avoir participé à l'AG.

La séance est levée à 17h42.

PV rédigé par Gianluca Piscini
Secrétaire de l'association 2019-2023